



SYNTHÈSE

© CODIFAB & FBF

Année publication : 2023

Version 1

Atouts développement durable de la filière bois construction française



Crédits photos : FCBA - UIPC – UICB

Réalisé par :



Financé par :



CODIFAB
Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois



RÉALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois,...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4 200 PME/ETI et plus de 15 000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles :



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr



L'Interprofession nationale France Bois Forêt (FBF) a été créée en 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des forêts. Plus de 1 000 programmes d'actions collectives ont été financés : promotion technique, communication, valorisation de la forêt française et les multiples usages du matériau bois. Grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire, dite « CVO », est mis en valeur le travail des forestiers, sylviculteurs, opérateurs de la 1^{ère} et une partie de la 2^{ème} transformation, emballages bois inclus ; tous ensemble ils constituent une filière dynamique, innovante et résolument tournée vers l'avenir.

Pour en savoir plus : www.franceboisforet.fr



Ce projet a été cofinancé dans le cadre du Plan Bois IV, par :

- Le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
- Le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires



PRINCIPAUX RÉSULTATS

L'un des piliers de l'économie circulaire est la performance développement durable des ressources employées pour les activités économiques. L'approvisionnement en produits de construction bois pour les projets de bâtiments peut être examiné sous cet angle. En effet, certains maîtres d'ouvrage s'interrogent sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques des produits mis en œuvre sur leurs projets.

Si le bois dispose d'un certain crédit environnemental à priori dans l'esprit des acteurs du bâtiment, des questions sont cependant posées sur des thèmes tels que l'origine géographique du bois, la gestion forestière, les pratiques de récoltes, les lieux de transformation et de fabrication des produits de construction, les autres matériaux, les modes de transport et les impacts positifs ou négatifs de ces aspects en matière sociale, économique et environnementale.

Ces questions touchent des sujets de fond tels que la réalité et la quantification des impacts des activités de la chaîne d'approvisionnement, de la forêt jusqu'au chantier, mais également des aspects de preuve, de traçabilité et de capacité pour les entreprises à y répondre facilement.

Des éléments d'information existent à l'échelle nationale (Indicateurs de gestion Durable, ...) ou à l'échelle des entreprises (Ecocertification bois, FDES, ...) qui donnent déjà des indications générales importantes ; il convient de les rassembler pour donner une vision globale des atouts développement durable de la filière bois construction. Ces éléments ne permettent cependant pas forcément de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les acteurs (professionnels et grand public) sur la performance développement durable des produits bois pour un projet de construction.

Ce projet vise donc à explorer cette question de la performance développement durable des approvisionnements en produits bois des chantiers de construction.

Un premier objectif est de faire l'état des lieux de la performance développement durable de la filière bois construction française et d'établir un document de communication sur les acquis et initiatives en la matière. Il s'agit ensuite d'analyser les attentes des acteurs du bâtiment, d'étudier les initiatives prises par les autres filières de produits de construction ou les filières bois construction d'autres pays, afin de déterminer les critères prioritaires et les indicateurs possibles pour qualifier cette performance développement durable de l'approvisionnement des projets de bâtiments. Il s'agira ensuite de voir ce qui serait praticable pour les entreprises de la chaîne de valeur, de la forêt jusqu'au chantier, au-delà de ce qui existe déjà, pour apporter des réponses à ces attentes. Les moyens de réponse, à l'échelle nationale et à l'échelle des entreprises, seront analysés.

Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire, le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, le CODIFAB et France Bois Forêt.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Tâche 0 : Etat des lieux des éléments disponibles pour la filière forêt-bois

L'objectif de cette tâche était de recenser les indicateurs existants permettant de caractériser la performance en matière de développement durable dans la filière bois construction française.

Dans un premier temps, une terminologie commune a été établie, fondée sur la norme ISO 26000, qui a permis de clarifier les concepts suivants :

- Enjeu : correspond à une question centrale liée au développement durable,
- Indicateur : information qualitative ou quantitative concernant des résultats ou des performances en lien avec l'organisation ; caractérise l'enjeu, est comparable et varie dans le temps,
- Outil : ce qui permet de répondre à l'indicateur (les termes « démarche » ou « initiative » peuvent aussi être employés).

Grâce à l'expertise de FCBA, à celle des membres du comité de pilotage et à des recherches bibliographiques, vingt outils appliqués à la filière ont par la suite été identifiés.

Pour ces outils, environ quatre-vingt-dix indicateurs pertinents ont été sélectionnés. Ils ont été organisés dans une grille d'analyse selon les enjeux de développement durable, basés sur les sous-critères définis dans le guide AFAQ 26000 (Guide d'évaluation AFAQ 26000, Développement durable - Responsabilité sociétale) : Environnemental (Matières premières, Utilisation de l'eau, etc...), Social (Emploi, Santé & sécurité, etc...), Economique (Performance économique et présence sur le marché, Satisfaction des parties prenantes, etc...).

A partir de cette grille d'analyse, la sélection et la classification des indicateurs ont permis de rédiger deux livrables qui pourront servir de support à une communication ultérieure sur la performance en matière de développement durable de la filière :

- Un document composé de 20 fiches synthétiques présentant les principaux éléments de chaque outil (objectifs, modalités, indicateurs, etc...) ;
- Un document de synthèse (type PowerPoint) mettant en évidence les indicateurs les plus significatifs pour la filière, organisés par enjeu du développement durable.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Tâche 1 : Analyse des attentes des acteurs du bâtiment en matière de performance développement durable des approvisionnements en produits bois

Cette tâche visait à interroger les acteurs et parties prenantes du secteur du bâtiment et de la filière forêt-bois afin de recueillir :

- Leurs questions par rapport à la performance développement durable de la chaîne d'approvisionnement en produits bois ;
- Leurs attentes en matière de communication sur ces aspects.

La tâche s'est déroulée en deux phases, correspondant à deux enquêtes auprès des acteurs du bâtiment (parties prenantes externes) d'une part, et des entreprises de la filière (parties prenantes internes) d'autre part. Au terme de ces deux enquêtes, un croisement des visions externes et internes à la filière doit être effectué à l'aide d'une matrice de matérialité.

L'enquête auprès des acteurs du bâtiment a consisté en la réalisation d'entretiens téléphoniques et par visio-conférence auprès d'une vingtaine d'acteurs de typologies variées, à savoir : entreprises du BTP, bureaux d'études et architectes, maîtres d'ouvrages publics, promoteurs privés, pouvoirs publics et ONG.

Cette enquête a permis d'identifier les enjeux de développement durable jugés prioritaires par les acteurs interrogés. Ces enjeux sont basés sur une liste du guide AFAQ 26000 ; on y retrouve ainsi les sujets « Energies et gaz à effet de serre », « Gestion durable des forêts » ou encore « Emploi ». Des suggestions d'indicateurs de performance développement durable ont également été recueillies. Enfin, la question des points forts et des points d'amélioration s'est posée ; la filière dispose toujours d'une image positive, principalement liée au bois, qui constitue sa matière d'œuvre, toutefois, les acteurs soulignent un manque de communication vers le grand public.

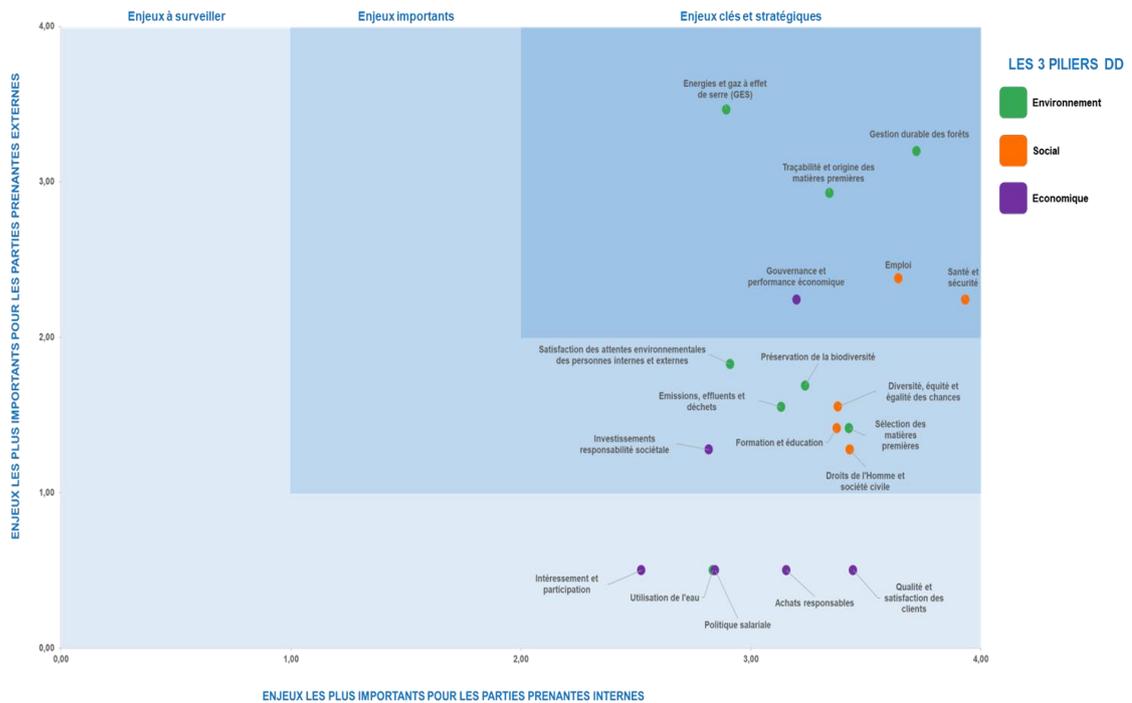
La seconde enquête a été conduite auprès d'entreprises de la filière construction bois (trois secteurs identifiés : 1) Sylviculture et exploitation forestière, 2) Première transformation et 3) Seconde transformation). Cette enquête a pris la forme d'un sondage envoyé par mail à plus de 3 000 entreprises. 54 réponses ont été obtenues. Pour chacun des enjeux identifiés à partir du guide AFAQ 26000, un niveau d'importance accordé par l'entreprise a été demandé. Ce travail a permis de déterminer les priorités données par les entreprises de la filière en termes de développement durable. Ainsi, on observe un fort intérêt pour les enjeux environnementaux liés aux matières premières, les enjeux sociaux « Emploi » et « Santé et sécurité » et les enjeux économiques « Gouvernance et performance économique » et « Qualité et satisfaction des clients ».

Au terme de l'analyse des résultats de ces deux enquêtes, une matrice de matérialité a été générée afin de croiser les visions externes et internes à la filière. Cet outil stratégique visuel, très utilisé dans les démarches RSE, permet de hiérarchiser un groupe d'enjeux pour en faire



PRINCIPAUX RÉSULTATS

ressortir les plus prioritaires pour une entreprise. Selon leur placement dans cette matrice, les enjeux se répartissent en 3 catégories, des moins prioritaires aux plus prioritaires : enjeux à surveiller, enjeux importants et enjeux clés et stratégiques. La catégorie des enjeux à surveiller compte 5 enjeux, principalement économiques. La catégorie des enjeux importants compte 8 enjeux dont 3 enjeux sociaux jugés particulièrement prioritaires par les parties prenantes internes. Enfin, 6 enjeux ont été identifiés comme clés et stratégiques : « Energies et gaz à effet de serre (GES) », « Traçabilité et origine des matières premières », « Gestion durable des forêts », « Emploi », « Santé et sécurité » et « Gouvernance et performance économique ».



Matrice de matérialité obtenue par croisement des visions externe et interne à la filière bois construction



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Tâche 2 : Analyse des pratiques des autres filières et autres pays (Benchmark)

L'objectif de cette tâche était d'étudier les stratégies de développement durable de différents acteurs du secteur de la construction par l'étude de rapports RSE et de tableaux d'indicateurs de performance extra-financière. Les filières parcourues ont été les suivantes : ciment, acier, aluminium, terre cuite, verre et produits du bois. Malgré la grande diversité de ces secteurs, plusieurs points communs ont été relevés tels que des rapports rédigés selon le standard GRI (Global Reporting Initiative), ou des stratégies axées sur les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD). Certains indicateurs de performance apparaissent également comme incontournables, tels que les émissions de dioxyde de carbone, les consommations énergétiques, les quantités de déchets produits, les effectifs employés ou encore le taux d'accidents du travail.

Sur la base de la liste d'enjeux du guide AFAQ 26000, une analyse comparative des filières a été conduite. Sur le volet environnemental, l'ensemble des filières partage un intérêt fort pour les thématiques de changement climatique, de consommation d'énergie, de production de déchets et d'utilisation de l'eau. De manière plus spécifique à la filière bois, les matières premières constituent un point d'attention important, tout comme la préservation de la biodiversité (explicitement mise en avant par les entreprises impliquées sur l'amont et via les certifications de gestion durable des forêts pour les approvisionnements des acteurs plus en aval).

Sur le volet social, les enjeux partagés par l'ensemble des filières sont relatifs à l'emploi, à la diversité, à l'équité et l'égalité des chances, à la santé et la sécurité et à la formation et l'éducation. L'enjeu relatif aux droits de l'Homme & à la société civile a été identifié comme spécifique à la filière bois, notamment par les entreprises impliquées sur l'amont, qui sont amenées à échanger avec des communautés locales.

Enfin, sur le volet économique, les filières partagent un intérêt commun pour la satisfaction des parties prenantes. La filière bois s'intéresse spécifiquement à la qualité et la satisfaction de ses clients ainsi qu'à sa performance économique et sa présence sur le marché.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Tâche 3 : Faisabilité et praticabilité des critères et indicateurs les plus pertinents

L'objectif de cette tâche était de déterminer, sur la base des travaux effectués lors des précédentes tâches et d'une enquête auprès des acteurs concernés, les critères et indicateurs pertinents et praticables par les entreprises, dans un but de promotion des actions existantes, mais aussi de démarche de progrès en termes de performance développement durable.

Pour ce qui concerne l'échelle des entreprises, l'enquête évoquée précédemment a permis de distinguer, parmi une cinquantaine d'indicateurs proposés, les indicateurs accessibles, ceux nécessitant une appropriation et ceux plus difficiles d'accès. Dans un second temps, la liste d'indicateurs étudiés a été adaptée et complétée afin de la rendre accessible à toute entreprise souhaitant mettre en place une démarche RSE. Cette liste regroupe, par indicateur, une spécification des secteurs concernés, des précisions réglementaires lorsqu'applicables et une indication quant à la priorité à donner à l'indicateur considéré :

- indicateurs « de base » (faciles à renseigner par les entreprises et/ou indicateurs de référence dans toute démarche RSE) ;
- indicateurs « pour aller plus loin » (plus compliqués à renseigner et/ou intégrant l'idée d'une démarche de progrès).

Pour les enjeux clés, huit indicateurs de base sont ainsi donnés pour l'environnement, deux sur l'aspect social et deux sur l'aspect économique. Sept autres indicateurs répondant également à ces enjeux clés sont également signalés « pour aller plus loin ».

Enfin, une liste similaire d'indicateurs a été établie, **pour la filière bois construction à l'échelle nationale**, pour évaluer ceux qui pouvaient être documentés par des données disponibles. Sur les enjeux qui correspondent à la fois aux attentes des acteurs du bâtiment et aux questions jugées clés par les entreprises de la filière bois, il y a un certain nombre d'indicateurs déjà renseignés et disponibles.

Sur ces enjeux clés et stratégiques, ces indicateurs sont les suivants :

Environnement : *Production de bio-énergie, Stockage carbone dans les forêts et/ou produits, Nombre de déclarations environnementales collectives de produits de construction bois, Répartition de la provenance des bois (production nationale et importations), Part de bois français utilisé dans la production nationale, Part de bois couverts par une certification de gestion durable des forêts.*

Social : *Nombre d'emplois, taux d'accidents du travail.*

Economique : *Contribution économique directe et indirecte sur le territoire.*



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Au titre des enjeux venant en seconde priorité dans les questions des acteurs du bâtiment les entreprises de la filière et classés « importants », les indicateurs suivants, relatif à l'environnement, sont aussi disponibles : *Volume de bois utilisé dans la production nationale, Part de bois vierge, Part de bois recyclé, Exigences sur le respect de la biodiversité en sylviculture et exploitation forestière.*

L'analyse donne également un certain nombre d'autres indicateurs sur les différents enjeux clés et sur les enjeux importants, qui nécessitent plus d'efforts pour être intégrés et renseignés.

Au titre des enjeux clés et stratégiques, les futurs développements d'indicateurs prioritaires pour la filière à l'échelle nationale seraient les suivants : *Consommations énergétiques annuelles, Part de bois couverts par un label d'origine géographique, Taux de rotation des salariés, Démarches de réduction de l'exposition des salariés aux poussières et/ou substances dangereuses, Part de produits à émissions de COV réduites et Nombre d'entreprises de la filière mettant en œuvre une démarche RSE.*



Accès aux résultats complets de cette étude :

www.codifab.fr

www.fcba.fr

Pour aller plus loin :

Norme NF EN ISO 26000 : Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale

Guide d'évaluation AFAQ 26000, Développement durable - Responsabilité sociétale

Indicateurs de Gestion Durable des Forêts françaises : <https://foret.ign.fr/IGD/>

De nombreuses sources d'information sont par ailleurs données dans l'annexe 2 du rapport d'étude.

Indicateurs d'évaluation de l'étude :

Indicateur 1 : Nombre d'outils et d'initiatives identifiés dans l'état des lieux : 20

2

Indicateur 2 : Nombre d'acteurs du bâtiment interrogés pour les attentes en matière de performance développement durable des approvisionnements bois : 20 acteurs du bâtiment interviewés et 54 réponses d'entreprises de la filière interrogées à un sondage sur 3 000 cibles.